

Sommaire

Fonctionnaires

De nouveaux produits présentés aux fonctionnaires

L'Intelligent d'Abidjan - mercredi 04 mars 2020

Kandia Camara récompense le mérite de 56 agents

Fraternité Matin - mercredi 04 mars 2020

Société

Un voyage vestimentaire du beau et de la créativité

L'essor Ivoirien - mercredi 04 mars 2020

La plateforme «50 millions de femmes africaines ont la parole» lancée

Soir Info - mardi 03 mars 2020

Politique

Ouattara parle demain devant les députés et sénateurs

Fraternité Matin - mercredi 04 mars 2020

Le climat politique se détériore

Soir Info - mardi 03 mars 2020

Voici les 19 pays où voteront les Ivoiriens de l'extérieur

L'Intelligent d'Abidjan - mercredi 04 mars 2020

Conjoncture économique et sociale

« Les gouvernements doivent se préparer à une épidémie... »

Le Nouveau Réveil - mercredi 04 mars 2020

"La solution des routes en béton nous semble celle à privilégier"

Fraternité Matin - mercredi 04 mars 2020

Bruno Koné engage son département

Fraternité Matin - mercredi 04 mars 2020

Les recommandations des investisseurs ivoiriens à la BRVM

Le Mandat - mercredi 04 mars 2020



Périodicité: Quotidien Surface: 40 % Nature: Article de fond





Mugef-ci / La mutuelle générale des fonctionnaires et agents de l'État de Côte d'Ivoire (Mugef-Ci) a présenté ses nouveaux produits le jeudi 27 février 2020 à la maison de l'entreprise au plateau.

De nouveaux produits présentés aux **fonctionnaires**



KOMOE, PCA de la MUGEF-CI (Pi

En vue de mieux satisfaire les mutualistes en tenant compte de l'évolution des besoins, la Mugef-ci a élargi ses offres de prestations. De nouveaux produits se sont ajoutés au panier des produits traditionnels. Ces nouveaux produits se subdivisent en deux grandes familles selon Traoré Brahima, directeur exécutif de la mutuelle. Il s'agit des produits santé et des produits prévoyance. Concernant les produits complémentaires santé, il y a Ivoir'santé plus, Ivoir'santé privilège, Ivoir' pharmacie et Ivoir'pharmacie plus. Ces nouveaux produits selon le directeur général offrent plus de garanti à l'adhérent et sa famille. À travers une offre diversifiée des prestations avec un très bon rapport qualité prix. Ils offre également une meilleure prise en charge en pharmacie, avec l'ensemble des médicaments remboursables par la Mugef-ci selon l'option. Les souscripteurs à ces produits complémentaires santé ont accès en toute liberté aux prestations dans les meilleures structures sanitaires agréées ainsi que le confort dans l'accès des prestations, sans contraintes de parcours de soins. Pour ce qui est du volet prévoyance, il se décline en produits à savoir lvoir'prévoyance, Ivoir'prévoyance plus, Ivoir'éducation et Ivoir'éducation plus. Dans ce panier, il y a un aspect éducatif qui permet le paiement de rente annuelle pour assurer un avenir scolaire aux enfants en cas de décès de l'adhérent. Il est prévu aussi le paiement de frais funéraires et de capital décès moyennant le paiement de cotisations accessibles à tous. Pour Mesmin Komoé, PCA de la Mugef-ci, il ne pouvait en

être autrement avec l'introduction de ces nouveaux produits. « Aujourd'hui, chers mutualistes, l'environnement a changé. Il nous impose de nouveaux défis. La gouvernance de l'entreprise mutualiste tire son encrage du dispositif réglementaire de l'UEMOA qui le soumet à des ratios prudentiels plus rigoureux mais lui ouvre plus de flexibilité dans son offre de prestation. Au surplus, les mutations sociales, culturelles, économiques, voire même anthropologiques bouleversent fondamentalement notre mode de vie et impactent profondément tous nos modèles socio-économiques. Dès lors, s'adapter ne devient pas qu'une nécessité, c'est un impératif de survie».

Surface: 34 % Nature: Article de fond







Départ à la retraite / Ils sont 56 inspecteurs généraux admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Ils ont reçu leurs récompenses des mains de la ministre de l'Éducation nationale, Kandia Camara, le 3 février à la salle de conférences de la Caistab, au Plateau.

Kandia Camara récompense le mérite de 56 agents



Les récipiendaires se sont félicités de cette marque d'attention de la ministre de tutelle à leur

Ils sont 56 inspecteurs généraux admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Ils ont reçu leurs récompenses des mains de la ministre de l'Éducation nationale, Kandia Camara, le 3 février à la salle de conférences de la Caistab, au Plateau. Chaque récipiendaire a reçu un trophée en guise de récompense. Selon la ministre, ils ont été distingués pour devoir accompli, pour avoir servi la nation avec dévouement. « Rendre hommage aux retraités est légitime. C'est une action noble qui consacre le mérite de ceux qui ont servi vaillamment l'école ivoirienne », a commenté Kandia Camara, en s'adressant récipiendaires. La ministre a aussi invité les fonctionnaires de l'Éducation nationale encore en service à faire de leur métier un sacerdoce : « Votre expérience doit inspirer vos collègues d'hier afin qu'ils prennent en main résolument le navire école », a-t-elle conseillé. Par la suite, la ministre a rappelé l'importance de la mission de l'Inspection générale. Pour elle, ce département sert d'outil de réflexion sur le système, planifie le suivi-évaluation, les contrôles et les enquêtes utiles à une école de qualité. Et cela, pour le bonheur des populations et des élèves. « Vos missions, actions et réflexions sont très importantes pour le dynamisme de notre école. Surtout en cette année 2020 qui a commencé avec le programme social du gouvernement qui prévoit beaucoup de projets pour le système éducatif », a soutenu la ministre Kandia. Le Coordonnateur général, patron de l'Igen, Ibrahima Kourouma, a salué l'action de ses 56 agents pour la plusvalue apportée à la structure. Kouakou Tanoh, porte-parole des récipiendaires, s'est félicité de cette marque d'attention

de la ministre de tutelle à leur endroit. Il a également manifesté sa « fierté et le plaisir d'avoir servi la nation avec dévouement ».

ISABELLE SOMIAN



Date : 04/03/2020Pays : Côte d'Ivoire

Page(s): 12

Périodicité : Hebdomadaire

Surface: 19 %

Nature : Article de fond





Afrik Fashion Show 14 / La grand-messe de la mode africaine et de sa diaspora, déclinée sous l'appellation Afrik Fashion Show, s'est tenue le 29 février, à la prestigieuse salle du Palais des Congrès du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, à Cocody.

Un voyage vestimentaire du beau et de la créativité

La grand-messe de la mode africaine et de sa diaspora, déclinée sous l'appellation Afrik Fashion Show, s'est tenue le 29 février, à la prestigieuse salle du Palais des Congrès du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, à Cocody. Pathé'O, invité spécial de chaque édition, a chapeauté la pléthore de jeunes créateurs conviés.avec "Sahel Suite", sa collection féérique et colorée, dévoilée en exclusivité aux spectateurs d'Afrik Fashion Show 14, il a sublimé le "T". Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a salué l'initiatrice pour avoir perpétué cet événement, devenu un véritable produit touristique incontournable. Quand Isabelle Anoh traduisait sa reconnaissance aux partenaires d'Afrik Fashion Show. Sans occulter de remercier les ministres Kandia Camara, Raymonde Goudou-Coffie et les personnalités de la mode et des médias. Afrik Fashion Show 14 s'est articulé autour du thème central de « L'insertion socioprofessionnelle de la jeune fille dans le secteur de la créativité ivoirienne ». Dans cet élan de solidarité, la structure "Avant-Garde Production", initiatrice de de l'évènement, a remis 50 machines à coudre à des jeunes filles. Ce beau geste, a très bien été apprécié par le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, qui a promis soumettre le cas de ces jeunes filles, qui cherchent à travailler, à l'agence Emploi Jeunes pour une attention particulière. Sur le "T", l'orchestration scénique, assurée par le chorégraphe Carlos Hazel était féerique. Les mannequins coiffés et maquillés par Dieudonné Sénato, étaient éblouissants de grâce. Les intermèdes musicales, assurées par le groupe Révolution et l'artiste Shaoleen (l'ex-Konty DJ) ont fini par faire de la soirée une belle fête haut en couleurs et en sons. Le coup de cœur a été porté par le couturier Anderson D qui a rendu un vibrant hommage au styliste modéliste Éloi Sessou, disparu un an plus tôt. Et ce, à travers la présentation de "Étincelle"sa collection inédite riche en tenues toutes aussi renversantes les unes que les autres, où se disputaient sensualité, féerie, élégance et prestige. Au nombre des 16 créateurs présents pour le show, le Sénégalais Lamine Diassé a conquis la salle avec sa collection 100% masculine déclinée en boubous. Il en a été de même pour les jeunes créateurs ivoiriens. Les robes de Don Rodrigue, bien finies et bien coupées, ont attiré des regards sympathiques sur son travail. Quant à Tra Dieudonné, Yalerri, Miss Bilé et Missano, ils ont prouvé que leur sélection pour Afrik Fashion Show 2020 n'était pas un fait de complaisance. Ils constituent, à n'en point douter, de

beaux espoirs pour la mode ivoirienne.



Périodicité: Quotidien Surface: 14 %

Nature: Brève





AUTONOMISATION DE LA FEMME / Le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, porteur du projet «50 millions de femmes africaines ont la parole» en Côte d'Ivoire, a organisé le lancement officiel de cette plateforme, le vendredi 28 février 2020 à l'Ivoire golf club Abidjan-Cocody.

La plateforme «50 millions de femmes africaines ont la parole» lancée

Le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, porteur du projet «50 millions de femmes africaines ont la parole» en Côte d'Ivoire, a organisé le lancement officiel de cette plateforme, le vendredi 28 février 2020 à l'Ivoire golf club Abidjan-Cocody. A cette occasion, la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko-Ly Ramata, a lancé un appel aux femmes. «Mes chères sœurs entrepreneures issues des différents secteurs d'activités, je vous invite à vous approprier ce bel outil, afin de bénéficier des nombreuses ressources qui seront mises à votre disposition, et de renforcer vos entrepreneuriales, en vue de devenir de véritables cheffes d'entreprises. C'est à ce prix que vous contribuerez davantage au développement socio-économique de la Côte d'Ivoire», a-t-elle fait savoir. La plateforme «50 millions de femmes africaines ont la parole» s'inclut dans les opportunités susceptibles d'apporter un changement dans la question sur l'autonomisation de la femme dans l'Economie nationale et aussi dans la lutte contre la pauvreté. Ce projet, mis en œuvre dans 39 pays appartenant à la Cedeao, au Comesa et à l'Eac, est une plateforme numérique, dynamique pour l'intégration de la femme dans le leadership. Elle permettra à toutes les femmes de se connecter les unes aux autres, de manière à favoriser l'apprentissage mais également d'accéder au financement du commerce et aux débouchés commerciaux de chaque pays. Notons que la ministre Bakayoko-Ly Ramata avait à ses côtés, la ministre de la Modernisation de l'administration, Raymonde Goudou Coffie, et le maire de la commune de Cocody, Jean Marc Yacé.

ERIKA BLEHIRI



Périodicité: Quotidien

Surface: 81 %

Nature: Une et article de fond





Le Chef de l'État à Yamoussoukro aujourd'hui / Le Président de la République Alassane Ouattara arrive aujourd'hui, en fin d'après-midi, à Yamoussoukro.

Ouattara parle demain devant les députés et sénateurs

Session extraordinaire du Parlement



• Le Chef de l'État à Yamoussoukro aujourd'hui

Le Président de la République, Alassane Ouattara fera l'état de la nation dans un discours devant le Parlement

Le Président de la République Alassane Ouattara arrive aujourd'hui, en fin d'après-midi, à Yamoussoukro. Dans la capitale politique de la Côte d'Ivoire, il sera face aux députés et aux sénateurs réunis en congrès. Selon le communiqué du Sénat, le Chef de l'État adressera un message sur l'état de la Nation conformément à l'article 114 de la Constitution de la 3e République. "Chaque année, le Président de la République adresse un message sur l'état de la Nation au Parlement, réuni en congrès. Ce message peut être lu par le vice-Président de la République. Le message du Président de la République ne donne lieu à aucun débat". A Yamoussoukro, le Chef de l'État pourrait parler de la santé économique de la Côte d'Ivoire. Selon de nombreuses institutions financières internationales, le pays se porte bien. "Depuis 2011, l'économie ivoirienne a progressé à un rythme moyen de 8 % par an, ce qui en fait l'un des pays les plus dynamiques du monde. La croissance du PIB a cependant progressivement ralenti pour passer de 10,1 % en 2012 à 7,7 % en 2017, tandis que les estimations tablent sur 7,4 % pour 2018", lit-on sur le site de la Banque mondiale. Il est vrai qu'il y a encore des pas à faire vers le développement. C'est pourquoi, le Chef de l'État a lancé un programme social pour réduire de façon significative toutes les inégalités. "La finalité de mon action à la tête de l'État est d'améliorer le quotidien des Ivoiriens. C'est pourquoi, en 2019, j'ai décidé de cibler davantage l'action de l'État vers la résolution des difficultés du quotidien de chaque Ivoirien. C'est tout le sens du Programme social du gouvernement que nous avons déployé depuis le début de l'année 2019 et qui commence déjà à donner des résultats probants. Ainsi, pour réduire la mortalité infantile et maternelle, plus de 1 250 000 enfants ont été vaccinés gratuitement et près de 465 000 femmes ont bénéficié gracieusement de kits d'accouchement et de césarienne à travers les centres de santé du pays. Au niveau de la

protection sociale, les enrôlements pour la Cmu, la Couverture maladie universelle, s'accélèrent", avait indiqué le Chef de l'État lors de son message à la Nation le 31 décembre 2019. Le Président pourrait donc aussi évoquer ce programme ambitieux. Il pourrait également parler de la présidentielle 2020 qui polarise toutes les attentions. A plusieurs reprises, il a rassuré les Ivoiriens. "Les élections se dérouleront bien. Il n'y aura aucune exclusion". Va-t-il profiter de l'occasion pour dévoiler les changements qu'il veut apporter à la Constitution ? On n'en sait rien pour l'instant. Tout ce que nous pouvons dire sur ce sujet, c'est que le Chef de l'État a beaucoup consulté. Il a échangé avec des experts.

ÉTIENNE ABOUA



Date: 03/03/2020 Pays: Côte d'Ivoire Page(s): 1, 3 Périodicité: Quotidien

Surface: 101 %

Nature: Une et article de fond





AVANT LA PRÉSIDENTIELLE PROCHAINE / Les craintes renforcées; l'inquiétude se mêle à l'incertitude

Le climat politique se détériore



Si les diverses formations sont dans les starting-blocks, les stratégies du Rhdp d'Alassane Ouattara, du Pdci de Bédié, et du camp de Laurent Gbagbo restent conditionnées à l'identité de leur candidat. (Ph.Archives)

A huit mois de la présidentielle, le Rhdp d'Alassane Ouattara, le Pdci d'Henri Konan Bédié et le Fpi de Laurent Gbagbo n'ont toujours pas choisi leur candidat ni défini leur stratégie. En attendant que soit levée cette incertitude, les citoyens espèrent que les « vrais» sujets puissent enfin être abordés par la classe politique.

De larges sourires, de franches accolades et de grandes tapes dans le dos. Jeudi 9 janvier, au moment d'entamer une nouvelle phase du dialogue entre la majorité et l'opposition, le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, le secrétaire exécutif du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdci), Maurice Kacou Guikahué, le président de la plateforme Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (Eds), Georges Armand Ouégnin, et le président de l'une des deux ailes du Front populaire ivoirien (Fpi), Pascal Affi NGuessan, ont offert, le temps d'un instant, l'image d'une classe politique apaisée. Ce moment de convivialité n'a pas duré très longtemps. L'appel lancé par le cardinal Jean-Pierre Kutwa, archevêque d'Abidjan, afin d'organiser une marche dans le but de « sensibiliser pour la paix et prier pour des élections apaisées » a réveillé les tensions. Entre les tentatives de récupération politique -l'ancien président et actuel chef du Pdci, Henri Konan Bédié, et l'ex-Premier ministre Pascal Affi N'Guessan ayant appelé à se joindre à la marche- et les réactions virulentes, voire menaçantes, de certains proches de l'exécutif, l'Eglise a finalement préféré renoncer à prendre la rue. Cet épisode a rappelé à quel point le climat politique s'est détérioré ces derniers mois et renforcé les craintes qui entourent l'élection présidentielle d'octobre. Ce scrutin tant attendu focalise l'attention des observateurs

régionaux et internationaux. Pour nombre d'entre eux, les conditions nécessaires à l'organisation d'une élection transparente et apaisée ne semblent pas encore réunies. Les points de crispation sont nombreux. Très rapidement boycottées par l'opposition, les discussions pour la d'une nouvelle Commission électorale indépendante (Cei) n'ont pas permis de créer un organe consensuel. Plus globalement, les désaccords sur le processus électoral empoisonnent depuis un an, les relations entre la majorité et l'opposition.

Quand la justice s'en mêle

Plusieurs décisions de justice ont également participé à cette crispation. Le 4 octobre 2019, Jacques Mangoua, viceprésident du Pdci et président du Conseil régional du Gbekê, était condamné à cinq ans d'emprisonnement par le tribunal de Bouaké, au terme d'un procès sous tension. Quelques semaines plus tard, la justice ivoirienne confirmait la condamnation de Laurent Gbagbo à vingt ans de prison dans l'affaire du « braquage» de l'agence ivoirienne de la Bceao et de plusieurs banques commerciales durant la crise postélectorale de 2010-2011. A la fin de décembre 2019, c'est l'ex-chef des Jeunes Patriotes, Charles Blé Goudé, que le tribunal criminel d'Abidjan condamnait par contumace, à une peine de « vingt ans de prison, dix ans de privation de ses droits civiques, 200 millions de F Cfa [305000 euros] de dommages et intérêts » pour des actes de tor-ture, viols et assassinats commis par lui-même ou ses partisans en 2010 et en 2011. Une procédure ouverte en 2012, préalablement à son transfert à la Cour pénale internationale (Cpi)- à La Haye, où il vit actuellement en liberté conditionnelle - que la justice ivoiri-enne avait par la suite gardée sous le coude, avant de la réactiver en novembre 2019. Les tensions politiques sont en-core montées d'un cran avec l'affaire Guillaume Soro. Le 23 décembre dernier, après six mois à l'étranger, l'ancien président de l'Assemblée nationale et candidat déclaré à la présidentielle a préféré renoncer à rentrer à Abidjan, où l'attendait un mandat d'arrêt pour tentative d'atteinte à l'autorité de l'Etat et détournement de biens publics. Le même jour, une quinzaine de ses proches, dont plusieurs députés, ont été arrêtés. Et sont toujours en détention.

Quid du débat d'idées?

L'inquiétude se mêle à l'incertitude. Si les diverses formations sont dans les starting-blocks, les stratégies du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) d'Alassane Dramane Ouattara (Ado), du Pdci d'Henri Konan Bédié, et du camp de Laurent Gbagbo



A quelques mois de la présidentielle 2020

Les craintes renforcées – Voici les dernières révélations

restent conditionnées à l'identité de leur candidat. A l'exception de Guillaume Soro, dont la participation s'inscrit désormais en pointillé, et d'un autre ancien président de l'Assemblée nationale, Mamadou Koulibaly, leader du parti Liberté et démocratie pour la République (Lider), aucun poids lourd n'a encore fait acte de candidature. Le Pdci désignera son candidat lors d'une grande Convention prévue à la mi-juin. Le Rhdp devrait lui emboîter le pas, à moins qu'Ado ne décide d'accélérer son agenda. Nombre d'observateurs regrettent qu'à huit mois de présidentielle, la politique politicienne, ses intrigues et ses coups bas occultent les vrais sujets. Rares sont les prétendants à faire état d'une véritable vision, à débattre des questions que les Ivoiriens veulent voir abordées à l'occasion du scrutin. A la fin d'octobre, une centaine de jeunes s'étaient réunis à Abidjan, à l'initiative du blogueur Daouda Coulibaly, pour parler des violences électorales. Une majorité des interventions avaient dénoncé le manque de débats d'idées et les luttes de pouvoir. A l'unisson, ils avaient fait part de leurs craintes.... Selon un sondage d'Afro-baromètre publié en 2018, le chômage, la pauvreté, l'exclusion sociale et l'accès à l'eau demeurent les préoccupations principales d'une majorité d'Ivoiriens. Le 25 janvier, les habitants de Samo, près de Bonoua (Sud-Est), ont manifesté pour dénoncer une pénurie d'eau qu'ils subissaient depuis plus de deux semaines. Un mouvement identique a eu lieu à une quarantaine de kilomètres d'Abidian, à Azaguié, la ville de Mamadou Koulibaly. L'accès à l'eau est d'ailleurs l'une des priorités du programme social lancé en 2018. Plusieurs chantiers importants doivent encore voir le jour cette année.

Écarts de revenus

Malgré la bonne santé de l'économie ivoirienne, les inégalités et les écarts de revenus sont loin de se résorber. La différence entre les bons résultats macroéconomiques et le ressenti des populations reste importante. Le dernier rapport de la Banque africaine de développement (Bad) illustre bien ce paradoxe. La Côte d'Ivoire est à la fois considérée comme l'une des économies les plus dynamiques du continent et même du monde, alors qu'elle reste classée dans la catégorie des « pays fragiles », à l'instar du Burkina Faso ou encore du Liberia, ses voisins. Abidjan est le symbole de ce développement inégal, qui laisse sur le bord de la route, les plus démunis. Depuis les projets immobiliers années, d'infrastructures, notamment celles considérées comme « essentielles » (réseaux d'assainissement, d'eau, d'électricité, routes.), ont contraint des milliers de personnes à quitter leur foyer dans le cadre d'opérations de déguerpissement, parfois imposées pour des raisons de sécurité ou de salubrité. Des opérations qui se sont multipliées ces derniers mois, plongeant les populations concernées dans l'incompréhension.

Les dernières révélations sur la révision constitutionnelle

Le président Alassane Ouattara apporte les dernières touches à « son » projet de révision constitutionnelle. Ses conseillers s'y attellent depuis plusieurs mois. Le comité d'experts, qui avait travaillé sur la nouvelle Constitution

adoptée en 2016, a également été mis à contribution. Et le projet de texte doit être présenté en Conseil des ministres d'ici la fin de mars. Les retouches devraient porter en particulier sur le fonctionnement de l'institution judiciaire et sur celui du Parlement, notamment pour faciliter les travaux entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Après avoir longuement hésité, le chef de l'Etat aurait finalement renoncé à réintroduire la limite d'âge de 75 ans pour les candidats à la présidentielle, disposition qui l'aurait empêché de se représenter. Une réflexion a également été menée sur la pertinence d'un scrutin présidentiel à un seul tour et sur celle de maintenir le poste de vice-président (créé en 2016), actuellement dauphin constitutionnel. Il devrait être maintenu, mais il n'est pas exclu que ses prérogatives évoluent.

Périodicité : Quotidien Surface : 18 % Nature : Article de fond





Présidentielle 2020, Cei

Voici les 19 pays où voteront les Ivoiriens de l'extérieur



Émile Ébrottié, porte-parole de la Cei (Photo Droits Réservés)

Au cours d'un point de presse animé, le jeudi 27 février 2020 au siège de la Commission électorale indépendante (Cei) à Abidjan-II Plateaux, le porteparole de l'institution, Émile Ébrottié, a annoncé une mission des Commissaires centraux de l'organe électoral à l'étranger pour installer les Commissions électorales des représentations diplomatiques (Cerd). Cette mission qui sera conduite par le président de la Cei Coulibaly-Kuibiert Ibrahime, se tiendra du mercredi 4 au dimanche 15 mars 2020. La délégation sillonnera plusieurs pays d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Afrique en vue d'installer les Cerd. <>, a indiqué le porte-parole de la Cei. Le dix-neuvième pays est le Togo qui n'abritera pas de CERD mais qui accueillera un lieu de vote. Selon lui, les Commissaires/superviseurs procéderont également à l'élection des Bureaux des Cerd, et à la formation de leurs membres. Des rencontres de sensibilisation avec la diaspora ivoirienne dans les pays concernés sont au rendez-vous. À travers cette mission, relève Émile Ebrotié ,l'organe électoral vise à se conformer à l'article 30 de la Constitution ivoirienne qui stipule que "l'État assure la participation des Ivoiriens résidant à l'extérieur à la vie de la Nation".

T. A. B



Périodicité: Quotidien Surface: 55 % Nature: Article de fond





Coronavirus en Afrique / Dr Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique

« Les gouvernements doivent se préparer à une épidémie... »



Avec la confirmation des cas en Algérie, au Sénégal et au Nigéria, le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique passe d'un mode de préparation à un mode de réponse. c'est ce qui ressort du communiqué de la région Afrique de l'Oms, signé par son chargé de communication, Collins Boakye-Agyemang. Avec la survenue de nouveaux cas, les pays africains sont alertés par l'organisation mondiale de la santé, afin de se préparer à des cas de contamination à grande échelle. Dr Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, dans une adresse au cours d'une rencontre de haut niveau qui s'est tenue, cette semaine, pour se pencher sur les nouveaux cas, et décider de la conduite à tenir par l'ensemble des pays africains, a tiré la sonnette d'alarme. « Nous invitons tous les pays à investir de toute urgence dans la préparation à la survenue de cas, à donner la priorité à la protection des agents de santé et des personnes à risque, et à mieux communiquer les risques de transmission à leurs populations », a-t-elle déclaré. « Ces cas en Algérie et au Nigéria devraient être un signal d'alarme pour les gouvernements à travers l'Afrique. Les gouvernements doivent faire tout ce qui est dans leur pouvoir pour se préparer à une éventuelle épidémie : le temps est critique » a-t-elle averti. Selon la Directrice régionale, « À ce stade critique, les pays doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour être prêts pour lutter contre le COVID-19. Cela ne signifie pas seulement qu'ils doivent être préparés pour gérer leur premier cas, mais également pour la gestion de leur premier groupe de cas, des premiers signes de transmission communautaire, et même d'une transmission communautaire continue et prolifique ». le communiqué de l'OMS précise en outre qu'avec « la confirmation de ces cas en Algérie, au Sénégal et au Nigéria, le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique passe d'un mode de préparation à un mode de réponse. Les experts déployés dans les pays où les cas ont été confirmés se concentrent désormais sur l'appui technique aux agents de santé nationaux, plutôt que sur des conseils génériques de préparation. Une formation sur la gestion des cas et la prévention des infections a également été donnée aux agents de santé des pays ». les modes de précaution et les gestes utiles pour ne pas être contaminé ont été par ailleurs rappelés. Bien qu'une coordination au haut niveau soit vitale pour répondre efficacement au coViD-19, il existe quelques mesures simples que nous pouvons tous adopter pour empêcher sa propagation. il s'agit notamment de se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon ; de tousser ou d'éternuer dans un mouchoir ou un coude plié, tout en s'assurant de se débarrasser du mouchoir en toute sécurité par la suite ; de maintenir une distance sociale d'au moins un mètre, en particulier si cette personne tousse ou éternue ; d'éviter de toucher les yeux, le nez et la bouche ; et de consulter un médecin dès que vous avez de la fièvre, de la toux ou des difficultés respiratoires.

La Côte d'Ivoire prend des mesures.

En vue de faire face à l'épidémie du coronavirus, la côte d'ivoire multiplie les actions pour être apte à réagir en cas de contamination ou de propagation de la maladie qui, aujourd'hui, a franchi la barre des 3.000 morts et plus de 80.000 cas de contamination avérés. les autorités sanitaires sont à pied d'œuvre en vue d'être outillées pour éviter à la côte d'ivoire une épidémie à large échelle. le lundi 02 mars dernier, 130 cadres de la santé ont été réunis à l'institut national de l'hygiène publique qui abrite, par la



même occasion, le centre des opérations d'urgence de santé publique (cosup) en vue d'avoir leur feuille de route par rapport à la gestion de l'épidémie qui effraie l'Afrique et crée la psychose dans tous les gouvernements du monde. cette rencontre qui a vu la participation du ministre de la Santé et de l'hygiène publique avait pour objet, de prendre toutes les précautions idoines pour d'éviter que le coronavirus franchisse les frontières ivoiriennes, mais aussi de s'outiller en cas de cas jugé positif enregistré en côte d'ivoire en dépit des mesures prises. notamment la prise en charge et l'application des mesures de prévention efficaces. cette nouvelle feuille de route s'articule autour de sept axes. il s'agit de l'information et la communication, de la surveillance épidémiologique, du contrôle sanitaire aux frontières et le suivi des personnes en provenance des affectés. Mais également l'engagement communautaire avec l'implication des Préfets et des leaders communautaires. et comme le stipule l'Oms, la protection du personnel soignant avec la mise en place des mesures de prévention et contrôle de l'infection et la prise en charge gratuite des malades, le cas échéant, et enfin la coordination technique de toutes les opérations dans leur zone de supervision. Au cours de cette rencontre, le ministre de la Santé, Dr Aka Aouélé, a dit à l'ensemble de ses collaborateurs que le pays dispose d'équipements de protection individuelle (Epi) en quantité suffisante et que le gouvernement a engagé des moyens supplémentaires à cet effet. Avant de les exhorter à la vigilance. Si les mêmes dispositions mises en place en 2014 lors de l'épidémie d'ebola en Afrique de l'ouest sont respectées, la côte d'ivoire peut éviter des cas de contamination. Toujours en prévention de cette maladie, 55 agents de santé des 13 districts sanitaires ont été formés à la détection, au prélèvement et à la prise en charge. Formation financée par l'Oms.

JEAN PRISCA



Date: 04/03/2020 Pays: Côte d'Ivoire Page(s): 10 Périodicité: Quotidien

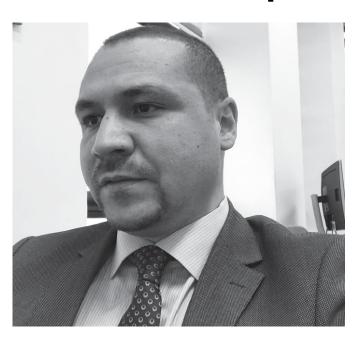
Surface: 97 % Nature: Interview





Essam Daoud, président de l'Association des cimentiers de Côte d'Ivoire / Les défi s de l'industrie cimentière ivoirienne sont nombreux, dans un contexte où on assiste à un boom de la construction, mais également à une surabondance de l'offre de ciment. Essam Daoud, directeur général de Cim Ivoire et président d'une nouvelle association du secteur, expose les préoccupations de l'ensemble des opérateurs.

"La solution des routes en béton nous semble celle à privilégier "



Qu'est-ce qui a motivé la création de l'Association des cimentiers de Côte d'Ivoire ? L'Association des cimentiers de Côte d'Ivoire (Acci) a été mise en place par quatre opérateurs, en l'occurrence Cim Ivoire qui en assure actuellement la présidence, Diamond Ciment, Ciment Prestige et Limac. L'association a enregistré récemment un nouvel entrant qui est la société Cimod. Les objectifs que nous nous sommes fixés sont tout d'abord de donner un cadre légal et transparent aux échanges que nous pouvons avoir entre opérateurs de l'industrie cimentière. Et ce, dans le strict respect des règles et lois applicables en matière de concurrence. Mais aussi de constituer une force de proposition et être l'interlocuteur privilégié des autorités de tutelle et les autres autorités administratives avec lesquelles nous sommes en interaction. Et enfin, de pouvoir contribuer à l'essor de notre industrie et par ricochet de l'économie ivoirienne. A ce jour, nous avons 11 unités de production de ciment en Côte d'Ivoire détenues par sept opérateurs. Au sein de l'Acci, il y a une volonté de partager des valeurs communes. Il y a des sujets sur

lesquels nous conversons avec les autres organisations et associations de notre secteur car il en va de l'intérêt commun, mais nous avons créé l'Acci parce que nous avons estimé qu'il fallait donner un nouvel élan à notre activité. Le secteur de la construction connaît un boom depuis la fin de la crise post-électorale. Comment l'Acci compte-t-il accompagner cet essor ? C'est l'une de nos préoccupations majeures. Nous pensons qu'il est opportun aujourd'hui de faire un bilan d'étape au niveau national. Et notre association va approfondir les réflexions sur ce sujet. En effet, la Côte d'Ivoire est passée d'une étape où il y avait une pénurie de ciment à une autre, c'est-à-dire aujourd'hui, où grâce à l'action du gouvernement pour encourager les investisseurs et opérateurs à venir s'installer en Côte d'Ivoire, il y a un essor important du secteur. Aujourd'hui, comme je l'ai évoqué précédemment, ce sont 11 unités de productions installées pour une capacité globale de 13 millions de tonnes. C'est une bonne chose pour la Côte d'Ivoire, néanmoins cela pose de très nombreux défis pour les opérateurs, puisque la consommation locale est de 4,2 millions de tonnes par an. En outre, il y a trois nouveaux opérateurs qui sont annoncés dans les 18 prochains mois, qui viendront enrichir l'offre au marché national avec cinq millions de tonnes supplémentaires. Nous sommes donc dans une situation où il y a une surcapacité excessive. Il faut donc dynamiser la croissance de toutes les activités connexes à notre secteur, notamment le Btp qui est le premier consommateur des matériaux de construction, car il en va de la pérennité de ces unités de production. Nous sommes à un taux d'occupation moyen qui est de l'ordre de 25% à 30%, ce qui est extrêmement faible pour des unités industrielles et peut mettre en danger la pérennité de certains opérateurs si des décisions courageuses suivies d'actions ne sont pas prises aujourd'hui.

Qu'entendez-vous par décisions courageuses ? D'abord, il faut noter que nous avons trois grands défis. Le premier est celui de la pérennité des activités et les deux autres en découlent. En effet, des investisseurs ont fait le choix de venir s'installer en Côte d'Ivoire, ont créé des emplois. Il est donc de la responsabilité de tous les acteurs et décideurs de faire en sorte que ces activités se pérennisent afin de



sauver les emplois qui ont été créés et de maintenir la confiance des investisseurs. Le deuxième défiest celui de la réduction des coûts de production. Cela peut se faire par exemple en promouvant l'utilisation des matériaux locaux ou régionaux.. Nous avons notamment initié un projet qui nous tient à cœur, qui est celui de l'enrichissement de la norme actuelle pour permettre l'utilisation d'un matériau qu'on appelle la Dolomie qui est déjà utilisé depuis une dizaine d'années au Ghana et au Burkina Faso. Le projet qui, nous l'espérons, pourrait aboutir sous peu, va favoriser une réduction des coûts de production et contribuer d'une certaine manière à la politique sociale du gouvernement à travers la réduction du prix de vente du ciment. Le troisième défi concerne les nouveaux relais de croissance. Face à la surcapacité, il s'agit de trouver de nouveaux axes de développement de la consommation. Et sur ce point, nous avons une proposition concrète sur laquelle nous discutons avec les autorités compétentes : favoriser la construction de routes en béton. Nous pensons que c'est la principale piste à privilégier. Il y a très peu de temps, on considérait que c'était cher parce que le coût des matériaux était élevé, mais vu tous les efforts qui ont été consentis pour attirer les investisseurs, mais aussi pour réduire le coût de production, nous pensons que c'est une très bonne solution. Les routes en béton ont aussi l'avantage de ne nécessiter quasiment pas de maintenance, contrairement aux routes en bitume. Et dans des endroits assez reculés, fortement exposés à la pluviométrie, c'est une excellente solution.

Envisagez-vous aussi de vous lancer dans des projets de logements à coût abordable ? Ça fait partie des actions sur lesquelles nous devons travailler. Parce qu'il y a effectivement un défi cit en matière de logement, et donc plus l'offre sera grande plus les prix seront intéressants. Nous avons un projet qui est en cours de préparation, mais cela demande une concertation plus élargie. Puisqu'il s'agit de régler trois problèmes : garantir des matériaux de construction à des prix compétitifs, garantir un accès au foncier qui ne soit pas très coûteux et garantir les financements. Ça nécessite également l'action combinée de quatre acteurs principaux de l'économie à savoir les producteurs de matériaux de construction, les banquiers, les promoteurs immobiliers et bien entendu les pouvoirs publics. C'est donc un axe sur lequel nous allons travailler dans le cadre de cette mandature.

Il y a certes une surcapacité, mais le consommateur final trouve que le prix du ciment est toujours élevé. Votre association a-t-elle les moyens d'agir sur cet aspect ? Au niveau des usines, un effort important a été fait sur les prix. Mais cela ne s'est pas encore répercuté suffisamment sur le consommateur final. Il y a toute une chaîne que nous nous devons d'analyser en profondeur pour qu'on comprenne où il y a l'effort additionnel à faire.. Nous avons déjà évoqué ce sujet avec notre tutelle, le ministère du Commerce et de l'Industrie, qui est très soucieux de la réduction de la cherté de la vie. Il s'agit de se mettre d'accord aujourd'hui sur certains mécanismes de nature à garantir un contrôle efficient sur le marché avec les revendeurs. Parce qu'il y a une abondance de ciment et sommes d'avis que le consommateur puisse en bénéficier.

Quelle place occupe la responsabilité sociétale au sein **de l'Acci** ? Les membres de l'Acci ont entrepris beaucoup d'actions individuellement dans le sens de la Rse. Nous travaillons à mettre en place un programme exhaustif sur la responsabilité sociétale. Mais nous considérons que notre première responsabilité sociétale, en tout état de cause, c'est de pouvoir garantir deux choses : un ciment de

qualité mondiale et un prix acceptable pour le consommateur. Nous attachons également du prix à la sécurité et à l'environnement. Notre industrie est considérée à tort ou à raison comme une industrie polluante, mais il faut savoir que nos unités sont dotées d'équipements de dernière génération qui fonctionnent en circuit fermé et donc qui permettent de réduire de façon considérable les nuisances.

FAUSTIN ÉHOUMAN



Périodicité : Quotidien Surface: 37 % Nature: Article de fond





Millennium Challenge Corporation / Projet Abidjan Transport

Bruno Koné engage son département



Bruno Koné a promis que les fonds seront totalement utilisés et à bon escient.(PHOTO: DR)

Une signature d'accord a eu lieu hier à la salle de conférences du ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme.

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné et Florence Rajan, directeur général du Millennium Corporation Account Côte d'Ivoire (Mca - Côte d'Ivoire) ont signé hier un accord d'entité de mise en œuvre du Projet Abidjan Transport (Atp) à la salle de conférences dudit ministère au 17e étage de la Tour A de la Cité administrative au Plateau. Selon le protocole d'entente, le département ministériel - à travers la Direction générale de l'urbanisme et du foncier- jouera pleinement sa partition. Notamment en adressant la question du foncier et de l'urbanisme inhérente au projet. «Les projets contenus dans le Millennium Challenge Corporation (Mcc) sont d'importantes composantes relevant de notre ministère. Cet accompagnement va se faire notamment par la mise à disposition de foncier et par la prise en compte des préconisations qui seront faites dans le cadre des études à venir pour apporter les corrections à faire en terme d'urbanisme», a expliqué Bruno Nabagné Koné. Le ministre a souligné la nécessité d'opérer ces rectifications en mettant en exergue les difficultés enregistrées en termes de mobilité sur les axes concernés par le projet : Boulevard de Vridi, Boulevard du port, Boulevard de la paix, Boulevard Valérie Giscard d'Estaing et la voie Yopougon Expressway. «Je vous garantis que mon ministère prendra toutes les dispositions

nécessaires pour une pleine participation du directeur général de l'Urbanisme et du Foncier et ses collaborateurs au projet et pour le respect des engagements que nous venons de prendre ici», a promis le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme. D'autant que le Président de la République accorde une importance capitale au Compact du Mcc dont l'accord a été signé en sa présence à Washington le 07 novembre 2017, a-t-il rappelé. Mais également parce que les études de conception et les travaux du projet contribuent à la mise en œuvre du Schéma directeur d'urbanisme du Grand Abidjan (Sduga), qui accorde un intérêt à l'amélioration des infrastructures routières. L'objectif étant de faire en sorte qu'Abidjan puisse intégrer le cercle des villes où les investissements en capitaux humains, sociaux, en infrastructures d'énergie, de transports et même électroniques alimentent un développement économique durable ainsi qu'une qualité de vie élevée, avec une gestion avisée des ressources naturelles. Et ce, à travers une gouvernance participative. Bruno Nabagné Koné a promis que les fonds seront totalement utilisés et à bon escient. «le vous promets qu'aucun franc ne retournera au Trésor américain», a-t-il lancé. Du respect des engagements Pour sa part, Florence Rajan a souligné la nécessité pour toutes les parties de travailler au respect des engagements pour l'atteinte des objectifs dans le délai de 5 ans imparti pour la mise en œuvre des différentes infrastructures contenues dans le portefeuille de projets. Parce qu'au dire du directeur général du Mca-Côte d'Ivoire, tout doit être mis en œuvre pour assurer une bonne capacité d'absorption des fonds mis à disposition par le gouvernement américain et éviter que ces ressources financières repartent au Trésor américain parce que n'ayant pas été utilisées. Quant à Mahmoud Bah, directeur pays du Mcc, il a rappelé que tout devrait bien se passer dans la mesure où il s'agit de projets sélectionnés et pensés par les Ivoiriens eux-mêmes. Il s'est aussi réjoui de ce que l'ensemble des experts est issu des différents démembrements de l'administration publique concernés. Ce qui constitue une assurance quant à une bonne appropriation et un suivi efficace des projets. D'ailleurs, Moustapha M'Baye, directeur exécutif projet Atp au Mca-Côte d'Ivoire, a présenté le cadre de coopération avec le ministère. Pour rappel, cet axe du Compact Mcc est estimé à plus de 160 milliards de FCfa correspondant à environ 292 millions de dollars US.

ABOUBAKAR BAMBA



Périodicité : Quotidien Surface: 43 % Nature: Article de fond





Marché financier / La bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) a tenu des rencontres de sensibilisation des investisseurs institutionnels, des ordres de professions libérales et des PME ivoiriennes, la semaine dernière à Abidjan.

Les recommandations des investisseurs ivoiriens à la BRVM



La BRVM continue sa tournée de sensibilisation sur le marché

La bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) a tenu des rencontres de sensibilisation des investisseurs institutionnels, des ordres de professions libérales et des PME ivoiriennes, la semaine dernière à Abidjan. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de promotion ciblée de la Bourse auprès des acteurs actuels et potentiels du marché financier régional de l'UEMOA. Les échanges avec les investisseurs institutionnels ont porté sur le rôle qu'ils doivent jouer dans l'animation du marché secondaire, par une gestion plus active de leurs placements en vue d'optimiser le triptyque sécurité-liquidité rentabilité. Les ordres des professions libérales ont, quant à eux, été sensibilisés sur les opportunités que présente le marché pour la diversification des sources de rentabilité de l'épargne et l'accroissement de la richesse de la classe moyenne. La rencontre avec les PME a réuni les entreprises participantes au programme Elite BRVM Lounge, ainsi que des prospects qui désirent accéder au financement, à long terme, par le marché des capitaux. Ces PME, pour la plupart à fort potentiel de croissance, ont été édifiées sur les avantages de l'ouverture du capital et l'introduction en bourse, notamment sur le troisième compartiment de la BRVM en vue d'assurer leur pérennité ainsi que leur développement à long terme. Il est ressorti de ces jours les d'échanges, la nécessité pour investisseurs institutionnels de tirer profit du marché en gérant efficacement les risques par des outils adaptés et des ressources humaines qualifiées. Mais aussi le besoin d'organiser des ateliers de formations spécifiques pour les compagnies d'assurance et de réassurance ainsi qu'à l'intention des ordres professionnels. Sans oublier la nécessité d'engager des discussions avec la CIMA, la CIPRES et la FANAF en vue de favoriser une meilleure intervention

des compagnies d'assurance et des caisses de retraite sur le marché par un aménagement des réglementations existantes. Enfin, comme recommandation, l'importance de poursuivre les actions de communication et de sensibilisation afin de diffuser davantage la culture boursière au sein des populations de l'UEMOA.

E. B

